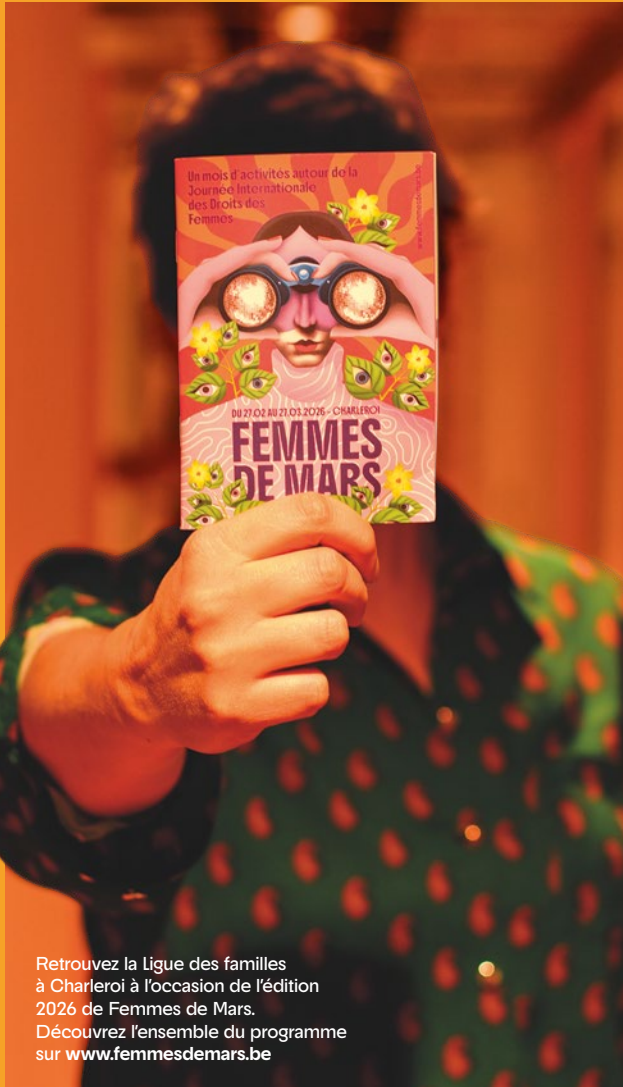


# léa

LA LIGUE EN ACTION



Retrouvez la Ligue des familles à Charleroi à l'occasion de l'édition 2026 de Femmes de Mars. Découvrez l'ensemble du programme sur [www.femmesdemars.be](http://www.femmesdemars.be)

## ÉDITO

### Maternité : le prix des inégalités

Hélas, nous devons encore le répéter : on est loin d'une responsabilité partagée entre hommes et femmes dans les couples de parents hétéros ! La charge matérielle et organisationnelle liée aux enfants repose encore largement sur les femmes. Certes, quelques avancées sont à pointer : un congé de paternité (co-parent) allongé et de plus en plus utilisé par les pères, mais l'évolution reste lente.

La Belgique est en retard par rapport aux autres pays européens : notre congé de naissance, trois fois plus court pour les pères, assigne dès la naissance les mères aux soins de l'enfant tandis que les pères seront toujours à la traîne pour prendre le rôle parental.

Cette répartition inégale se prolonge aussi sur le plan financier. Ce numéro se penche sur une forme de violence faite aux femmes particulièrement insidieuse : les violences économiques. L'argent comme arme de pouvoir existe parfois déjà au sein d'un couple, mais il devient plus puissant encore quand le couple se sépare. Et ce sont les mères qui encaissent. Une manière de se protéger ? Reprendre la main et se renforcer dans la compréhension de l'impact à moyen et long terme de certaines décisions familiales sur sa trajectoire de vie financière. Pour toutes ces raisons, la ligue des familles a participé à la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes le 8 mars dernier, à Bruxelles et à Charleroi. Une occasion de rappeler qu'un des leviers en faveur d'une égalité entre parents est de réformer les congés familiaux en les renforçant et en les rendant égaux entre parents.



**MADELEINE GUYOT,**  
Directrice Générale de la Ligue des familles

P.2

#### LA LIGUE VOUS DÉFEND

Violences économiques :  
une arme contre les femmes

P.5

#### VOLONTAIRES

Fanny Lacroix-Desmaze,  
Accompagnante CABANE

P.6

#### AGIR LOCALEMENT

l'autodéfense financière  
féminine

P.8

#### SOLIDARITÉ

Extrasititing

# Les violences économiques : une arme invisible contre les femmes

Les violences faites aux femmes ne se limitent pas aux agressions physiques ou psychologiques. Elles prennent aussi une forme plus insidieuse, mais tout aussi destructrice : les violences économiques. Contrôler les ressources financières, restreindre l'accès à l'emploi, refuser de payer une contribution alimentaire, maintenir une dépendance économique... La Ligue des familles se mobilise et propose notamment des mesures concrètes pour mettre fin au non-paiement des contributions alimentaires.

**La violence économique commence souvent au sein du couple, lorsque l'argent devient un instrument de pouvoir.** Surveillance des dépenses, interdiction de travailler, absence d'accès à un compte bancaire : autant de stratégies qui enferment les femmes dans une dépendance matérielle. Après la séparation, cette emprise persiste trop souvent à travers le non-paiement des contributions alimentaires pour les enfants. Selon le *Baromètre des parents 2024* de la ligue des familles, 47 % des parents séparés font face à des paiements irréguliers, voire pas de paiement du tout. **Dans la majorité des cas, il ne s'agit pas d'une impossibilité financière, mais bien d'un refus de payer lié à la perte de contrôle sur le budget de son ex-partenaire ou à un outil de chantage. Le non-paiement devient alors un outil**

**de domination post-séparation.**

Les conséquences sont lourdes. Financièrement, l'absence de contribution alimentaire déséquilibre le budget familial et peut faire basculer des familles monoparentales sous le seuil de pauvreté. Mais les effets vont bien au-delà : stress constant, charge mentale, conflits, épuisement psychologique. Cette violence entrave la reconstruction des femmes après la séparation, limite leur accès à un logement digne, à une carrière stable et à des choix de vie autonomes. Elle porte aussi atteinte aux droits fondamentaux des enfants. **Pour remédier à ces situations, le Service des Créances Alimentaires (SECAL) a été créé afin de recouvrer les impayés et octroyer des avances.** Mais son accès reste complexe et semé d'obstacles. Il faut attendre

PAR JENNIFER SEVRIN

Chargée d'études



deux mensualités impayées, disposer d'un titre exécutoire (un jugement ou un acte notarié), avancer les frais de signification par huissier – parfois plusieurs centaines d'euros – et naviguer dans un jargon juridique peu accessible. Résultat : de nombreux parents, en grande majorité des femmes, renoncent ou s'enlisent dans des démarches longues et éprouvantes. **Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 92 % des demandes auprès du SECAL sont introduites par des femmes. Il est urgent d'agir.** La Ligue des familles réclame des mesures pour améliorer le dispositif existant : permettre l'accès dès le premier impayé, supprimer le plafond des avances, avancer les frais de signification,



simplifier les procédures, donner un accès direct aux décisions judiciaires, maintenir des guichets physiques et un accompagnement humain sont des mesures concrètes qui permettront aussi de réduire la charge administrative qui pèse sur les parents. Mais au-delà de ces améliorations indispensables, une solution existe : la création d'un fonds universel et automatique de créances alimentaires. Inspiré des modèles québécois et français, un tel fonds ferait transiter toutes les pensions alimentaires par un service public, qu'il y ait impayé ou non. Les résultats sont probants : au Québec, 94,5 % des créances sont perçues ; en France, le taux d'impayés est passé de 30 % à 10 % en un an. L'accord de gouvernement prévoit de renforcer le SECAL, d'éliminer les obstacles pour les groupes vulnérables, d'adapter le montant des avances et d'octroyer automatiquement celles-ci pour s'attaquer au non-paiement des contributions alimentaires.

**La Ligue des familles suivra de près ce dossier et continuera son lobby pour lutter contre ces violences économiques qui ne sont ni un dommage collatéral des séparations ni un simple problème administratif. Les reconnaître, les nommer et y répondre par des politiques publiques ambitieuses est un impératif pour protéger et garantir les droits des femmes et des enfants.**

## Aidants proches : trop lentement, trop peu, mais ça bouge

Depuis avril 2025, la Ligue des familles alerte le ministre David Clarinval (MR) et ses partenaires de gouvernement à propos de l'impact de la réforme du chômage pour les aidants proches. Pour les parents d'enfants en situation de handicap, conjointes et conjoints de personnes gravement malades... il n'existe pas de dispositif spécifique : pour pouvoir prendre soin de leur proche, ils n'ont d'autre possibilité que de dépendre du chômage. Suite à la limitation dans le temps des allocations de chômage, certaines de ces personnes aidantes ont perdu leurs allocations dès janvier, d'autres étaient menacées pour la suite.

### Une solution, mais pour certains aidants proches seulement

Après 10 mois de mobilisation de la Ligue des familles, la majorité Arizona a enfin voté une mesure pour les aidants proches concernés fin février. Une solution partielle seulement : les parents en couple avec une personne qui travaille continueront à percevoir leurs allocations, pour une durée de maximum 12 mois. Pour la ligue des familles, chaque cas individuel réglé constitue un énorme soulagement. Mais, dans bien d'autres situations, les aidants proches subiront malheureusement toujours une grande perte financière suite à la réforme du chômage. Maintenant, comme à la pension. La Ligue des familles continuera à se mobiliser pour les familles concernées.



### LES QUESTIONS LES PLUS POSÉES AU SERVICE

#### 5 préoccupations dominent les appels :

- Réduire son temps de travail
- Fixer une contribution alimentaire
- Organiser la garde après une séparation
- Comprendre l'impact de la majorité sur les allocations
- Demander une réduction du précompte immobilier

### CE QUE LES PARENTS APPRÉCIENT LE PLUS

#### Dans notre sondage de satisfaction, les parents apprécient particulièrement :

- La rapidité de la prise en charge
- La clarté des réponses
- L'écoute et une posture humaine
- L'expertise adaptée à leur situation
- Le mail récapitulatif et les outils

### TÉMOIGNAGE

À quelques semaines d'une naissance, une future maman nous contacte : son compagnon perd son emploi alors qu'il est en congé parental et qu'ils n'ont pas de place en crèche. « Les mois restants sont-ils perdus ? Les allocations s'arrêtent-elles ? »

Nous clarifions avec elle que les mois non-pris ne sont pas perdus, mais qu'une nouvelle demande sera nécessaire auprès d'un futur employeur et que certaines démarches doivent être faites rapidement auprès de l'ONEM.

Quelques jours plus tard, elle nous écrit :

« Merci pour votre réponse claire et précise. Je suis heureuse d'être membre de la ligue des familles et de contribuer, à ma petite échelle, à faire vivre ces beaux projets d'accompagnement de toutes les familles. »

PAR LOLA GALER

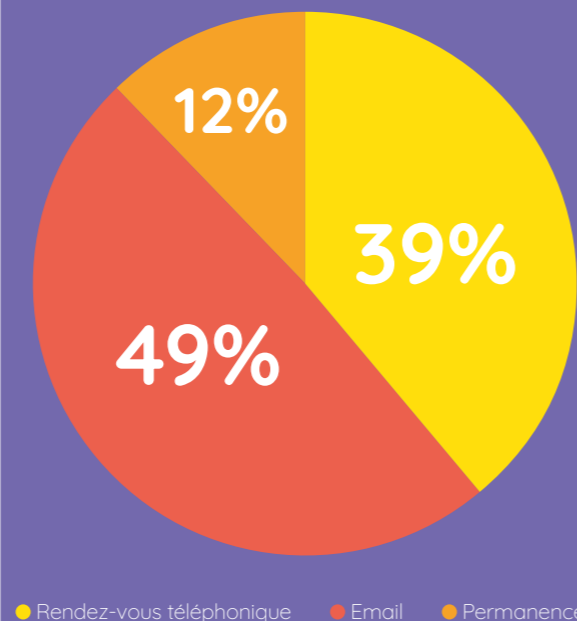
Chargée de la coordination de Allo Info Parents



### EN CHIFFRES

Depuis son lancement le 15 octobre 2025, plus de 180 parents ont contacté le service Allo Info Parents. Derrière ce chiffre, ce sont 180 parents qui ont cherché des informations pour comprendre leurs droits et y voir plus clair.

#### Moyen privilégié des parents pour contacter Allo Info Parents :



VOLONTAIRES

PAR HÉLÈNE BOUGAUD

Responsable adjointe du service Animation et Intégration Sociale



PORTRAIT DE VOLONTAIRE



CABANE



## Fanny Lacroix-Desmaze

### Accompagnante pour le projet CABANE

Installée à Bruxelles depuis 20 ans, Fanny sait ce que signifie élever un enfant seule, loin de sa famille. Charge mentale, isolement, arbitrages constants entre travail, parentalité et temps pour soi : elle connaît cette réalité de l'intérieur. C'est ce parcours qui l'a conduite à devenir accompagnante pour le projet CABANE, dont elle est volontaire depuis 2024. À 48 ans, son fils devenu grand, elle peut offrir deux heures de répit par semaine à une famille monoparentale - un soutien qu'elle aurait aimé recevoir quand son fils était petit : une bulle d'air pour s'offrir un temps à elle. Une personne tierce impliquée dans le développement et le bien-être de son enfant. « Les gens qui ne l'ont jamais vécu, ne se rendent pas compte de l'accumulation de la charge mentale d'un parent solo. Il y a également, au début, une perte de ressources financières, parfois un manque de réseau et la difficulté en temps d'en construire un nouveau. Le parent solo est constamment en train de courir, ne peut se permettre financièrement de prendre un congé parental même s'il en a besoin, ni faire du sport ou s'investir dans un projet associatif ou autre loisir. »

Avec Anouar, 7 ans, Fanny partage des moments privilégiés, sans se substituer au rôle parental, comme une marraine présente et fiable. Selon Fanny, CABANE crée du lien là où il manque, rompt les solitudes invisibles et rappelle qu'élever un enfant est une responsabilité collective.

Comme Fanny, vous avez envie de devenir volontaire pour CABANE ?  
Contactez : [cabane@liguedesfamilles.be](mailto:cabane@liguedesfamilles.be)

PAR EVELYNE DE LOCHT

Chargée de projets et volontariat



### COULISSES D'UNE ACTION

## Un lundi matin au Bébés-rencontre d'Oupeye

#### Du côté des parents

« Je suis restée 6 mois sans voir d'adultes après la naissance. Je rencontre d'autres parents, on peut comparer nos expériences, j'attends le lundi matin avec impatience. »

« Je n'ai pas trouvé de crèche pour mon dernier, je suis seule à la maison avec 3 enfants, cela me permet de sortir de chez moi et de rencontrer des gens. »

« L'organisation est super, la petite peut découvrir des choses nouvelles. »

« Je viens surtout pour la sociabilisation car mon aîné a eu un choc en arrivant à l'école sans avoir été à la crèche. »

#### Du côté des volontaires

« Le contact avec les petits fait partie de ma vie. J'aime la rencontre avec les parents et observer l'évolution des enfants. »

« Après ma pension je voulais m'intégrer dans la vie associative du quartier. Ce Bébés-rencontre a un objectif pédagogique et de soutien aux parents. »

« J'ai vécu ce type d'activité avec ma fille qui a 11 ans maintenant, à mon tour ! »



## VOLONTAIRES

### PHOTOS À LA UNE

2026 a été déclarée année du volontariat pour le développement durable ! Merci aux volontaires qui organisent des activités en faveur de cette cause : des bourses au ramassage de déchets, des ateliers de sensibilisation à la plantation d'arbres à l'occasion de la naissance des bébés de la commune.



Bourse du relais local d'Aubel

## LE SAVIEZ-VOUS ?

La Ligue des familles célèbre ses 650 volontaires tous les 18 mois ! La prochaine Journée des volontaires aura lieu le 18 avril 2026. Volontaires, vous avez reçu l'invitation et le programme par e-mail via la nouvelle Info Volontaires.

Pour l'expo photos créée pour l'occasion, partagez-nous vos photos de volontaires en action à [volontariat@liguedesfamilles.be](mailto:volontariat@liguedesfamilles.be)



À Mouscron, le Relais local organise une plantation d'arbres pour célébrer les naissances de la commune.

## COUP DE CHAPEAU

Le Relais local de Libramont a affilié 26 nouveaux membres en 2025. Ceci notamment grâce à sa vente VIP réservée aux membres en amont des bourses. Bravo à toute l'équipe de Libramont de contribuer à rendre la Ligue des familles plus forte et de lui permettre ainsi de peser davantage pour défendre les intérêts de toutes les familles.



## Reprendre la main sur son rapport à l'argent

L'objectif ? Revenir à la base tout en allant loin : Quel est mon rapport à l'argent ? Comment réaliser un budget ? Épargner chaque mois, est-ce réaliste ? Ma pension sera-t-elle suffisante ? Investir, notamment dans l'immobilier, est-ce accessible pour moi et comment faire ?

Le groupe est varié, avec pourtant des similitudes troublantes. Derrière des parcours différents, on perçoit parfois une inquiétude : **à quoi ressemblera demain ?**

## Quand les inégalités deviennent visibles

Dès le premier atelier, le ton est donné : **« Placez sur cette ligne du temps, les moments où vous pensez vous être appauvris par rapport aux hommes de votre entourage ».**

Les échanges fusent et le constat est sans appel : **le couple hétérosexuel, d'autant plus avec l'arrivée des enfants, appauvrit les femmes.** Congé maternité, temps partiel, congé parental majoritairement pris par les mères, « plafond de mères »... Les post-it



s'accumulent pour faire émerger des situations individuelles qui se ressemblent et se répètent. Plus insidieusement encore, les « choix » d'études ou de carrière, la répartition des tâches ménagères, la transmission d'héritage montrent que pour beaucoup de femmes, le temps reste consacré d'abord aux autres (« *Time is no money; Time is take care of everybody* »).

## Du partage d'expériences à la prise de conscience collective

En tant qu'animatrice, vivre ces moments de partage et d'échanges, c'est parfois troublant, mais ô combien précieux. Des regards

complices, d'autres plus soucieux, des rires jaunes parfois. L'atelier sur les pensions est clairement un électrochoc et une vraie prise de conscience sur l'importance de l'épargne et de l'investissement. Il est tellement difficile pour nos cerveaux d'humains de se projeter dans 20, 40 ans ! Mais ce temps de projection, de réflexion, qu'on **s'accorde pour soi, pour sa sécurité** est un terreau fertile pour se dire qu'on va **avancer ensemble.**

## Financité

### ET MAINTENANT ?

En 2026, le partenariat entre la Ligue des familles et Financité s'intensifie : les ateliers d'autodéfense financière se multiplient : Bruxelles, Court-Saint-Étienne, Jodoigne, Liège... avec des ateliers en journée et en soirée pour mieux répondre à la demande. Il y a probablement un atelier près de chez vous. Scannez le QR code pour découvrir les prochains ateliers :



Projet mené en éducation permanente avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

## AGIR LOCALEMENT

# Du « Je » au « Nous » avec l'autodéfense financière féminine

### « Toc, toc, ... »

Fin 2024, une citoyenne, Annika, frappe à la porte de Financité et de la Ligue des familles avec un constat simple et une demande claire : « Je ne trouve, en Belgique, aucun atelier pour l'éducation financière des femmes. Quand est-ce que vous en organisez un ? ». Branlebas de combat : échanges avec Anne Berger (Financité), organisation des agendas, lancement des inscriptions... et surprise : ce ne sera pas un, mais deux groupes qui verront le jour pour ce premier **cycle d'ateliers d'autodéfense financière féminine.**



PAR MATHILDE LEGRAND

Chargée de projets en éducation permanente



## RAPHAËLLE - 34 ANS, BRUXELLES

### Pourquoi je me suis inscrite ?

Je venais de me séparer de mon ex-compagnon, nous avions acheté une maison ensemble et je me suis retrouvée exclue de chez moi, avec beaucoup d'enjeux financiers. J'avais investi davantage que lui, mais sans réelle protection. Je me suis rendu compte que j'avais toujours dépendu de mes parents et qu'en couple, c'était lui qui s'occupait de toute la partie administrative. J'avais reproduit un modèle que j'avais connu en grandissant, sans réellement le questionner.

### Qu'est-ce que j'y retrouve ?

Déjà une source d'information puisque, même si le but n'est pas de

fournir des solutions clé sur porte, [...], il y a tout de même une mise en commun d'informations, des slides, des explications pratiques. Moi, ça me fait réfléchir sur certains concepts. Et puis surtout, j'y trouve beaucoup de solidarité. Ça fait du bien de ne pas se sentir seule face à tout ça. En discutant entre nous, ça crée quand même un sentiment d'empouvoirement, j'aime bien ce mot. Et moi, personnellement, j'ai toujours eu tendance à être un peu flottante avec la gestion de mon patrimoine et mon expérience personnelle m'a démontrée que je dois être beaucoup plus vigilante et me protéger. Ces ateliers m'apportent des outils et des clés de réflexion pour construire la suite.



# Extrasitting : un moment de répit pour les parents d'enfants en situation de handicap, en toute confiance

Dans le quotidien souvent exigeant des parents d'enfants en situation de handicap, chaque minute de répit compte. Entre rendez-vous médicaux, démarches administratives et accompagnement à plein temps, trouver une solution de garde adaptée relève parfois du parcours du combattant.

**le Brabant wallon et Liège** et continue de s'étendre pour toucher davantage de familles. Extrasitting permet aujourd'hui aux parents de respirer et de prendre du temps pour eux, mais rappelle aussi, avec chaleur et détermination, que le combat pour l'égalité des chances continue – pour que chaque famille puisse grandir, souffler et rêver un peu plus sereinement.

Lancé en septembre 2024, Extrasitting met en relation des familles d'enfants en situation de handicap avec des extrasitters. Ce service pionnier propose une **garde occasionnelle à domicile**, sur mesure et en toute confiance. Pour un tarif raisonné de 9€ de l'heure, des extrasitters se mobilisent pour offrir aux familles des moments de respiration indispensables. Nos extrasitteuses sont soigneusement sélectionnées et formées pour répondre aux besoins spécifiques des enfants porteurs de différents types de handicap. Ce projet ne se contente pas d'être un

service : il est une **réponse humaine et solidaire** à un manque criant. Avant la première prestation, une rencontre préparatoire permet à la famille et à l'extrasitter de faire connaissance, de comprendre les particularités de l'enfant et de poser les bases d'un accompagnement serein. Un carnet de bord accompagne ces échanges, il consigne les besoins, les habitudes, les petits détails qui font toute la différence. L'enfant et l'extrasitter construisent une relation de confiance, loin de la simple garde « à la demande ». Aujourd'hui, le service couvre **Bruxelles**,



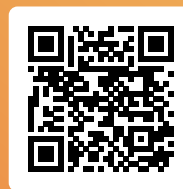
Toute l'information sur Extrasitting sur : [liguedesfamilles.be/extrasitting](https://liguedesfamilles.be/extrasitting)



## Appel aux dons

Au-delà du dispositif de répit Extrasitting, la Ligue des familles exige un soutien aux familles global et cohérent. Offrir quelques heures de liberté grâce à une garde adaptée est précieux — mais cela doit s'inscrire dans une société où les parents ne sont pas pénalisés financièrement pour s'occuper de leurs enfants. En menaçant d'exclure les parents aidants-proches du chômage, l'Arizona expose ces familles à une précarité inacceptable, puisqu'il n'existe pas de dispositif adapté. La Ligue des familles se mobilise également pour défendre ces parents.

**Soutenez nos combats, faites un don à la Ligue des familles.**



ou BE40 0689 3818 7663

 la ligue des familles